

CONVOCAATION

Séance du conseil communal n° 2025/05

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal, qui aura lieu le

vendredi 11 juillet 2025 à 14.00 heures

en la salle des séances de la mairie à Hesperange pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

Séance à huis clos (à 14.00 heures)

1. Mécanisme temporaire de changement de groupe de traitement – promotion de fonctionnaires dans le groupe de traitement B1, sous-groupe administratif ;
2. Mécanisme temporaire de changement de groupe d'indemnité – promotion d'un employé communal dans le groupe d'indemnité A2, sous-groupe administratif ;
3. Démission d'un employé communal ;
4. Désignation d'un candidat à proposer à la nomination du Grand-Duc pour le poste vacant de bourgmestre ;
5. Désignation d'un candidat à proposer à la nomination par le Ministre des Affaires intérieures pour le poste vacant d'échevin en cas de proposition d'un des échevins en fonction au poste de bourgmestre ;

Séance publique (à 14.15 heures)

6. Approbation de projets de travaux, de fournitures et services :
 - 6.1. Renaturation de l'Itzigerbach entre Itzig (rue de Contern) et Hesperange (Alzette) – Aménagements liés au bâtiment mixte et de la place Jomé ;
 - 6.2. Approbation de décomptes ;
7. Affaires de personnel :
 - 7.1. Création de postes ;
 - 7.2. Fixation du salaire d'un enseignant engagé pour les besoins de l'école de musique ;
8. Finances :
 - 8.1. Approbation de modifications budgétaires ;
 - 8.2. Approbation de titres de recette ;

- 9. Propriétés immobilières :**
 - 9.1. Approbation de compromis ;
 - 9.2. Approbation d'actes ;
 - 9.3. Approbation de contrats de bail ;
 - 9.4. Approbation de contrats de mise à disposition et d'utilisation d'un logement ;
- 10. Enseignement fondamental – plan d'encadrement périscolaire ;**
- 11. Enseignement musical – organisation scolaire 2025/2026 ;**
- 12. Approbation de conventions ;**
- 13. Concessions de cimetière ;**
- 14. Règlement général de la circulation**
 - 14.1. Modifications à durée indéterminée ;
 - 14.2. Modifications à durée déterminée ;
- 15. Approbation de subventions extraordinaires ;**
- 16. Questions émanant des conseillers ;**
- 17. Divers : affaires courantes et communication.**

Convoqué à Hesperange, le 4 juillet 2025.

Le collège des bourgmestre et échevins.